Verneuil L'Etang

NOTRE COMMUNE

N°101 - Juillet 2014

Le site de la commune est désormais ouvert et consultable à l'adresse suivante :

www.mairie-verneuill77.fr.

De nombreux services sont à votre disposition 24h/24.
Inscriptions
cantine-accueil-étude,
consultations des menus,
demandes d'actes d'état civil...

N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos observations

Madame, Monsieur,

Le 30 mars, vous avez élu la liste « Verneuil Ensemble » que j'avais l'honneur de conduire.
Par ce vote, vous avez pris en compte le travail accompli lors du précédent mandat.
Mes collègues et moi vous en sommes reconnaissants et ferons tout pour satisfaire la confiance que vous nous avez accordée.
Dès le cinq avril, jour de leur installation, les élus se sont pleinement investis afin de réaliser les projets que nous vous avons présentés lors de nos différents écrits.

Le temps ne s'est pas suspendu pendant ces élections et vous constaterez à la lecture de ce bulletin que des réalisations ont vu le jour durant cette période.

Bonne lecture à toutes et à tous, bien à vous.

VILLE DE VERNEUIL L'ÉTANG

BULLETIN MUNICIPAL N° 101

JUILLET 2014

Diffusion gratuite
Reproduction interdite

Directeur de la publication :
Christian CIBIER

RÉDACTION et PUBLICITÉ
COMMISSION COMMUNICATION
communication@mairie-verneuil77.fr
Tél. : 01 64 51 33 77

Imprimé par KPI - 01 64 06 01 53

EDITO
Edito de Christian CIBIER 1

CONSEIL MUNICIPAL
Extrait du Conseil Municipal du 5 Avril 2014 3
Extrait du Conseil Municipal du 10 Avril 2014 3
Extrait du Conseil Municipal du 15 Mai 2014 4
Offre d'emploi 4
Commémoration du 8 Mai 5
Election du Maire et des adjoints 6
Organigramme des élus 7

TRAVAUX
..... 8-9

CMJ
..... 10-11

VILLES ET VILLAGES FLEURIS
..... 12

FEU D'ARTIFICE
..... 13

ASSOCIATIONS
VTT 14-15
Tennis de Table 16-17
Macadam 18
La Raquette Verneuillaise 19
Harmonie 20
3 ème Jeunesse - Verneuil's Band 21
Foyer Rural 22-23
CVL 24-25
DOJO - Foot 26
Amicale des Fleurs - Not's en Folies 27
Foyer des Clochers de l'Yerres 28

INFORMATIONS
Conciliateur de Justice 29
Tous en vacances 30-31

EXPRESSION MUNICIPALE
..... 32

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2014

L'an DEUX MILLE QUATORZE le 05 avril à 11 h 00, le Conseil Municipal de la commune de VERNEUIL-L'ETANG légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre REPERANT, Conseiller Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu :

I PROCEDE à son installation

II PROCEDE à l'élection du Maire. Monsieur Christian CIBIER est élu dès le 1er tour de scrutin par 18 voix sur 23 et reprend la présidence de la séance

III FIXE à cinq le nombre des Adjoints au Maire

IV PROCEDE à l'élection des Adjoints, à savoir :

- 1er Adjoint : Monsieur Christophe MARTINET
- 2ème Adjoint : Madame Joëlle VACHER
- 3ème Adjoint : Monsieur Pierre REPERANT
- 4ème Adjoint : Madame Agnès LAUFERON
- 5ème Adjoint : Monsieur Jean-Claude MENTEC

Fin de séance à 12h00.
Pour extrait conforme
En mairie le 07 avril 2014
Le Maire
Christian CIBIER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2014

L'an DEUX MILLE QUATORZE le 10 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune de VERNEUIL-L'ETANG légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian CIBIER, Maire.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu :

I APPROUVE le Procès-Verbal de la dernière séance

II DONNE délégation générale au Maire et aux Adjoints

III PROCEDE à l'élection et à la désignation des représentants de la Commune dans les organismes extérieurs

IV FIXE le nombre de membres par commission et PROCEDE à leurs élections

V FIXE les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

Fin de séance à 19h55.
Pour extrait conforme
En mairie le 11 avril 2014
Le Maire
Christian CIBIER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2014

L'an DEUX MILLE QUATORZE le 15 mai à 19 h 00, le Conseil Municipal de la commune de VERNEUIL-L'ETANG légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian CIBIER, Maire.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu :

I DECIDE de créer trois postes de conseillers municipaux délégués pour les domaines des Nouvelles Technologies, des Affaires Scolaires et Périscolaires, la Communication

II ELIT les conseillers délégués pour les domaines précités

III FIXE les indemnités au Maire, Adjoints et Conseillers Délégués

IV FIXE à 9 529,79 € le montant de la dotation complémentaire qui sera versée à l'école maternelle Lamartine - PROCEDE à la décision modificative correspondante.

V CHARGE le Maire de signer les pièces correspondantes aux accréditations des ordonnateurs et des suppléants

VI AUTORISE la signature de la convention avec le C.N.A.S.
PROCEDE à la décision modificative correspondante

VII CHARGE le Maire de signer le marché de prestations juridiques avec le cabinet PEYRICAL & ASSOCIE

VIII CHARGE le Maire de signer la convention prestation de service ALSH entre la commune et la C.A.F. de Seine-et-Marne

IX AUTORISE le Maire à signer la convention F.S.L. (Fonds de Solidarité Logement)

X AUTORISE le Maire à signer la convention Scènes Rurales Saison 2014/2015

XI CHARGE le Maire à signer la convention financière avec le SDESM pour la mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques

XII AUTORISE le Maire à signer le contrat avec la Société SACPA

XIII CHARGE le Maire de signer l'avenant au protocole d'accord avec Les CMR relatif à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires

XIV VOTE le versement d'une participation globale de 150 €, soit 50 € par élève habitant Verneuil-l'Etang pour le concours ELITE du Collège HUTINEL
PROCEDE à la décision modificative correspondante

PROCEDE à la décision modificative correspondante
Fin de séance à 20h10.
Pour extrait conforme
En mairie le 20 mai 2014
Le Maire
Christian CIBIER

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Verneuil L'Etang propose 3 contrats d'animateur. Postes à pouvoir dès septembre 2014 pour une année scolaire
- BAFA minimum - Contrat fractionnable par période de six semaines.
Horaires d'intervention 15h à 16h30 les LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI.
Rémunération suivant statut de la fonction publique - 6h/hebdo
Informations et candidatures auprès de la mairie
Courrier a adressé à Monsieur le Maire Christian CIBIER.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

JEUDI 8 MAI 2014

Election du Maire et des adjoints

Samedi 5 avril 2014

Verneuil L'Etang

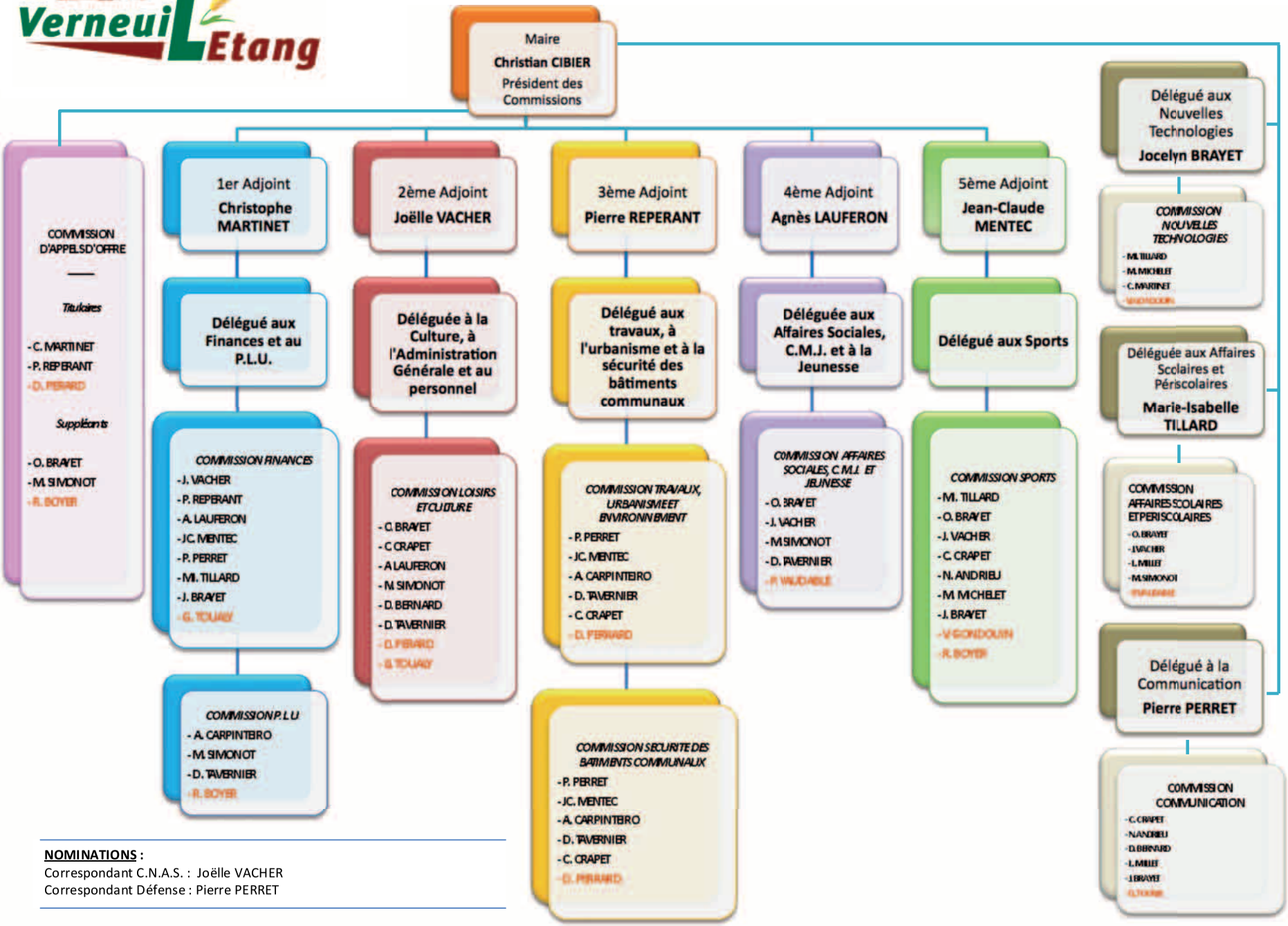

NOMINATIONS :
Correspondant C.N.A.S. : Joëlle VACHER
Correspondant Défense : Pierre PERRET

PRINCIPAUX CHANTIERS LANCÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2014 :

RUE EMILE ZOLA

Réfection de la couche de roulement de la Grande Rue jusqu'au carrefour situé rue de l'Orée du Parc (reprofilage de chaussée afin de permettre un bon écoulement des eaux de ruissellement).
Création de trottoirs en enrobé, mise à niveau des tampons d'assainissement, mise en œuvre de grilles en rive de chaussée afin d'assainir le carrefour.

RUE DENIS PAPIN (ZONE INDUSTRIELLE)

1ère tranche de réhabilitation d'une partie de la voirie et des trottoirs. Ces travaux ont nécessité la mise en œuvre de 250 tonnes d'enrobés et la pose de 500 m de bordures de trottoir et caniveaux.
Ces 2 chantiers ont été réalisés par l'entreprise Jean LEFBVRE de CHELLES avec en sous-traitant l'entreprise RVTP. Le coût de réalisation s'élève à 158 000 euros entièrement financé sur les fonds propres de la commune.

STADE HENRI BARBERAN

Réfection complète des courts de tennis par la mise en œuvre d'un revêtement en béton poreux, la mise en peinture et l'installation des filets. Ces travaux, en cours de finalisation, ont été réalisés par l'entreprise TENNIS & SOL pour un montant de 69 000 euros.
Les travaux ont été intégralement financés par la commune

RUE DE LA GARE

Mise en place de potelets
de la place des fêtes jusqu'à la gare.

PRINCIPAUX CHANTIERS PRÉVUS CET ÉTÉ :

Rue Edouard Vaillant

Reprise de la section de rue Edouard Vaillant située entre la rue A. Chaussy et le carrefour de la rue Pasteur. Sur le passage piétons, une couche de roulement en enrobé remplacera les pavés pour une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Rue Emile Zola

Reprise de la section de rue Emile Zola située entre la rue de l'Orée du Parc et la rue des Platanes. Réfection de la chaussée : changement des bordures de trottoir, modification de l'assainissement, et application d'une couche de roulement en enrobé.

Rue Denis Papin

Une consultation des entreprises sera réalisée pour la mise en œuvre de la 2ème phase de travaux (reprise complète de la chaussée et des trottoirs).

Rue Jean Jaurès

Le Conseil Général fera réaliser un rabotage de la chaussée rue Jean Jaurès, sur la section de rue situé entre la boulangerie et le carrefour giratoire de la Mairie. Il fera également procéder à l'application d'un nouveau revêtement en enrobé. Préalablement à ces travaux, l'entreprise Aqualter supprimera tous les branchements en plomb sur le réseau de distribution de l'eau potable sur cette section (5).
Le passage piétons actuellement face à la boulangerie sera déplacé et mis à la norme PMR.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

L'élaboration du PLU par le bureau d'études ING Espaces est lancée. Il viendra à terme remplacer le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Dans le cadre de cette étude un diagnostic complet est mis à votre disposition pour être consulté et un registre "d'expression" est là pour recueillir vos remarques ou suggestions.

Depuis les vacances d'avril, vous pouvez admirer la fresque **Sport et Musique** qui orne le mur prolongeant la salle de musculation sur le parking Lamartine. C'est l'aboutissement d'un projet qui tenait à cœur des élus du **Conseil Municipal des Jeunes**.

En septembre, le CMJ a décidé de réaliser une **fresque illustrant les centres d'intérêt des jeunes de notre commune** : musique, dessin, twirling-bâton, skate, basket, foot …

Guillaume Moreau et Malick Cissé, artistes de l'entreprise spécialisée Maquis-Arts, ont recueilli leurs souhaits sous forme de dessins ou de textes, leur ont proposé un choix d'illustrations et les ont initiés à **l'art du graffiti** : son histoire, ses courants, son évolution. Ils leur ont ensuite proposé de s'exprimer sur différents supports : papier et cellophane tendu avant de s'attaquer à la réalisation finale.

Pendant 4 après-midis, les jeunes du CMJ se sont relayés pour mettre en couleur les esquisses faites par Guillaume. **Concentration et coopération étaient au rendez-vous**.

Merci aux jeunes pour cette belle réalisation et aux adultes qui les ont accompagnés tout au long du projet, en particulier Mmes Régine Bénad, Ouiza Brayet, Joëlle Vacher, Micheline Doyen et Brigitte Plastre.

Commission Jeunesse

Agnès LAUFERON, Ouiza BRAYET, Joëlle VACHER, Michèle SIMONOT, Dany TAVERNIER, Pascale VAUDABLE

Pour partager un moment ludique et agréable en famille, participez au concours départemental des Villes et Villages Fleuris !

Vous aimez fleurir votre jardin, votre balcon, votre commerce, votre ferme… Participez au concours départemental des Villes et Villages Fleuris afin d'améliorer votre cadre de vie tout en profitant des bienfaits du jardinage. Vous pourrez cultiver et embellir votre jardin tout en partageant une activité agréable en famille.

En 2013, ce sont des milliers de Seine-et-Marnais qui ont participé au concours organisé par le Conseil Général de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Tourisme en partenariat avec les communes du département. Les jardiniers amateurs ont rivalisé d'imagination et de créativité pour présenter des jardins joliment fleuris et parfaitement entretenus. Tout le monde a sa chance, il suffit d'avoir un peu de goût et de patience. Vous êtes de plus en plus nombreux à adopter de nouveaux comportements visant à économiser l'eau et à limiter le désherbage et les produits chimiques. Le jury départemental fut ravi de constater que chacun, à son niveau et selon ses moyens, a tenu compte dans son fleurissement des préoccupations environnementales.

Afin de récompenser les meilleurs fleurissements, Seine-et-Marne Tourisme s'entoure de partenaires comme les jardineries, les pépiniéristes locaux ainsi que d'autres acteurs touristiques qui offrent différents lots. Trois remises des prix seront organisées à l'automne dans le département. De nombreuses nouveautés attendent les participants, notamment avec des prix pour récompenser les initiatives collectives, le commerce, la façade ou le balcon le mieux fleuri, l'originalité, le développement durable, le potager, le jardin familial et le petit jardinier. Les gagnants se verront offrir un voyage d'une semaine pour deux personnes, des week-ends, des bons d'achats…

Parents, enfants, grands-parents et commerçants, vous êtes tous invités à participer au Concours des Villes et Villages Fleuris et ainsi contribuer à l'embellissement de votre département.

Renseignez-vous et inscrivez-vous à la Mairie (PLASTRE Brigitte 01.64.51.33.72)

Quelques idées d'éco-gestes pour l'entretien de votre jardin

Comment bien choisir ses plantes, tout en économisant l'eau et en évitant les produits chimiques :

- Préférez des espèces vivaces ou des variétés de haies indigènes qui consomment peu d'eau.
- Comblez vos espaces vides afin d'éviter l'envahissement d'herbes spontanées.
- Implantez vos plantes annuelles et bisannuelles dans des endroits ombragés ou abrités.
- Arrosez vos plantations le matin, ou mieux, le soir de sorte qu'elles puissent « s'abreuver » toute la nuit en profitant de la fraîcheur.
- Récupérez l'eau de pluie grâce à des tonneaux, des cuves, ou des citernes enterrées.
- Utilisez des plantes couvresol pour ralentir l'évaporation de l'eau et la pousse de mauvaises herbes.
- Biner, griffer, ratisser, améliorent la perméabilité du sol lors des pluies et de l'arrosage.
- Privilégiez un binage manuel plutôt que le recours aux produits chimiques.

Consulter les conseils pratiques « éco-gestes et jardinage »
sur le site de l'eau en Seine-et-Marne http://eau.seine-et-marne.fr/eco-gestes/

Feu d'artifice du 13 juillet 2014

21h15 : Distribution lampions

➔ Salle des fêtes

21h45 : Retraite aux flambeaux

22h45 : Feu d'artifice

Parc de la mairie

Buvette et restauration sur place

Notre section VTT déjà bien récompensée !

Pour notre début de saison 2014, notre section VTT a été récompensée à cinq reprises sur diverses manifestations dans notre département ainsi que dans le Val de Marne (Limeil Brévannes). Lors de notre participation à la 21ème Randonnée Brévannaise, nous avons remporté trois coupes dont celle du club le mieux représenté, et celle du club avec le plus de féminines. Enfin, pour couronner le tout, nous sommes repartis avec le Challenge 2014 que nous remettrons en jeu la saison prochaine.

Bravo à nos féminines qui sont présentes régulièrement et qui enchainent les sorties sur des distances de plus en plus longues. Une belle récompense pour tous les efforts fournis à l'entraînement.
Les beaux jours arrivent, nous allons pouvoir sortir plus souvent ! Nous organisons déjà quelques sorties nocturnes pour nous préparer à l'édition 2014 des 24 heures de Buthier, une compétition qui se déroule par équipe ou en solo.

Une grande échéance nous attend : l'organisation de notre 3ème Raid VTT du Fromage Mou, le dimanche 8 Juin 2014.
Une journée où nous espérons voir plusieurs familles verneuillaises venir nous rendre visite, sur notre activité proposée : un petit parcours chronométré.

En effet, nous avons volontairement diminué le plus petit parcours, nous sommes passés de 25 kms à 15 kms. Cela permettra à un plus grand nombre, de petits et de grands, de découvrir les environs de notre commune en participant à une ballade ludique et sportive.
Cette journée sera ponctuée d'un petit déjeuner au départ, d'un ravitaillement dans le parc du château du Vivier, et d'une belle collation à l'arrivée.
Les départs du complexe sportif Henri Barberan - rue Albert Hubschwerlin 77390 Verneuil l'Etang - s'échelonneront de 7 heures à 10 heures et nous fermerons le site à 18 heures.
Inscriptions : sur place ou sur notre site web - @ :www.vttverneuil.com

Cordialement et sportivement,
tous les membres du club VTT Verneuil 77

VTT VERNEUIL 77
VERNEUIL VTT
www.vttverneuil.com
Flashez-moi !
ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
oudin
Alltricks
RAID V.T.T
DU FROMAGE MOU

Verneuil l'Étang - Tennis de Table

COUPE ESPOIR SMR SAISON 2013 - 2014 le 11 Janvier 2014

Les deux équipes jeunes Espoir du tennis de table de Verneuil lors du deuxième tour de la coupe Espoir à la salle Lamartine 77390 Verneuil l'Etang (de gauche à droite : Elodie F, Lucas G, Joan L, Jonathan B, Jérémie D, Andrei C, Doryan M et Lucas T.)

CHAMPIONNAT DE SEINE ET MARNE EN SPORT ADAPTE

Thomas Barrué de « Sport toibien » et adhérent de Verneuil l'Etang tennis de table est devenu champion de Seine-et-Marne en Sport Adapté le dimanche 9 Février 2014 au gymnase de Mouroux. *BRAVO THOMAS !!!*

CHAMPIONNAT DE SEINE ET MARNE SMR EN CATEGORIE « jeune mixte »

Victoire de la Coupe et qualification pour les départementales de notre équipe Jeune Mixte composée de Léia M, de Jonathan B et de Julien M, lors du championnat qui s'est déroulé le dimanche 9 Février 2014 au gymnase de Fontaine le Port.

« Projet Sport Adapté en tennis de table »

Bonjour à toutes et tous,

Nous vous informons de la création pour cette saison 2013-2014 d'un projet de « tennis de table en Sport Adapté » au sein de notre Foyer Rural et plus précisément au sein de la section tennis de table.

Ce projet a démarré à la suite d'une demande qui m'a été faite au mois d'octobre 2013 par le « CDSMR77 Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Seine-et-Marne » et de l'association « SPORT TOIBIEN ». Ce projet a pour but de développer le sport, dont le tennis de table auprès de personnes en situation de handicap mental.

Après en avoir fait part à notre présidente du Foyer Rural Madame **Sabine FOURNIER**, qui a approuvé le projet, celle-ci a effectué les démarches auprès de notre Maire **M CIBIER**. Ce dernier, nous a accordé l'usage de la salle du Foyer Rural pour une séance hebdomadaire d'environ 1h15 les lundis de 15h15 à 16h30. Ce projet a débuté par deux séances de portes ouvertes pour en tester la viabilité et l'engouement des personnes concernées.

Deux centres proches de Verneuil l'Etang, la résidence de **l'Abris à Nangis** et la résidence du **Chêne à Guignes**, ont été intéressés par ces séances d'essais qui, à ce jour, ont été concluantes. Le projet a donc pu débuter le 16 décembre 2013 avec 13 inscriptions : 8 de la résidence de Guignes et 5 de la résidence de Nangis. Les cours sont encadrés par un entraineur diplômé du CDSMR77, M **Antoine KNOUPS** et par des éducateurs des deux centres.

Francisco Carrilho « section tennis de table du Foyer Rural »

PS : Je tiens à remercier les différentes personnes qui ont contribué à ce projet : pour le CDSMR77 (M **Bruno Naudinot**, M **Antoine Knoups**), l'association SPORT TOIBIEN (M **Bruno Hennebelle**, M **Laurent Dubord**), Mme **Fournier Sabine** Présidente du Foyer Rural de Verneuil l'Etang, M **Cibier** Maire de Verneuil l'Etang, les Directeurs des différents centres, les éducateurs et bien sûr les adhérents de ces cours.

Vous souhaitez courir, ne le faites plus seul !

Notre club est ouvert à tous, hommes et femmes de toutes tranches d'âge, aux petites foulées comme aux grandes.

L'esprit du club est animé par quelques valeurs fortes : la PASSION de la course à pied bien sûr, le DESIR DE DECOUVRIR de nouveaux sentiers, mais aussi la CONVIVIALITE.

Rejoignez-nous quelques soient vos objectifs. Nous adaptons les entraînements au niveau de chacun.

Horaires :
- Lundi : 19h00 - Parking musculation de Verneuil
- Mercredi : 19h00 - Parking musculation de Verneuil
- Samedi ou Dimanche en fonction des disponibilités de chacun

Contacts
- Vincent : 06 82 58 53 23
- Nathalie : 06 78 34 28 61

Nous proposons également des courses pour ceux qui veulent

Voici ce que nous avons déjà organisé cette saison :
- Corrida de Thiais (décembre 2013) - Semi de Vincennes (21kms) - Les 3 pignons (5kms, 10kms et 21kms) - La Ballade des Chênes d'Antan (10kms ou 21kms) - Et bien d'autres pour les mois à venir…

La Raquette Verneuillaise
www.club.fft.fr/tc.verneuil

1er point : volontariat au sein du club

M Dominique GENTY appelle les adhérents à venir s'investir dans le bureau au sein du club.
Toute personne volontaire qui aimerait faire partager ses idées et donner de son temps sera la bienvenue.

2ème point : inscription loisir été

Pour votre information, j'attire votre attention sur le fait qu'à l'approche de l'été, le club sera en mesure de vous accueillir sur des terrains neufs dédiés à la vraie pratique du tennis.
Un revêtement est en cours de réalisation.
Si toutefois, des nouvelles personnes souhaiteraient pratiquer le tennis pendant les mois d'été, faites nous le savoir.
Nous vous invitons à prendre contact avec les membres du club. (Voir liste en mairie).
Nous serons heureux de pouvoir partager avec vous quelques balles et vous compter parmi nous en tant que « adhérent loisir » pour l'année 2014.

3ème point : photos des nouveaux terrains

Sportivement,

Le bureau

Avec le soutien de la mairie de Verneuil l'Etang
et du Conseil Général de Seine-et-Marne

LA RAQUETTE VERNEUILLAISE
Siège social : Mairie – 77390 Verneuil l'Etang
N° adhésion à FFT : 37770504
Téléphone : 01.64.42.39.04

Harmonie Municipale

Samedi 5 avril, l'harmonie a participé au carnaval de Chaumes en Brie. Le défilé s'est déroulé sur une musique rythmée parmi des carnavaliers enthousiastes!

Vie de l'école de musique

Les élèves du cours de clarinette se réunissent chaque premier samedi des vacances pour faire de la musique d'ensemble. Leur professeur leur propose de jouer en quatuor, trio ou en formation « musique de chambre » (clarinette et alto).

Les élèves aiment également se retrouver tous les six en ensemble de clarinettes. Cette année, ils travaillent des musiques de films notamment un extrait de la bande originale d'Indiana Jones.

Ils présenteront leur travail fin juin. Affaire à suivre...

Le Club de la 3ème Jeunesse Verneuillaise.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 22 janvier 2014. Le compte-rendu moral et financier de 2013 a été présenté aux participants. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions pour 2014. Ensuite, nous avons distribué le calendrier des prévisions de sorties pour 2014. Cette Assemblée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois et du verre de l'amitié.

Le 7 mars, notre sortie au Zénith pour Holiday on Ice fût une réussite, un très beau spectacle !
Le 11 avril, soirée théâtre pour apprécier la pièce " Joyeuses Pâques". Nous regrettons la faible participation à cette soirée « vaudeville » durant laquelle nous avons beaucoup ri.
Le mardi 20 Mai, nous sommes allés à Auvers sur Oise, visite du château consacré aux impressionnistes (Manet, Van Gogh). Un très bon repas nous a été servi dans une salle voutée du château. L'après-midi, croisière commentée sur l'Oise, ce fût une belle journée.
Le voyage avec les Anciens Combattants du 10 au 16 juin arrive bientôt, destination l'Auvergne. Nous sommes 40 personnes à y participer.
Du 18 au 21 septembre 2014 avec les cars Schmitt, nous partirons pour un voyage de l'Amitié. La destination est l'Ile d'Oléron. Si vous êtes intéressés le prix est de 356 € tout compris (du petit déjeuner, le matin du départ au dernier repas du retour), les excursions avec un guide, l'assurance annulation et rapatriement. Si vous avez envie de partager avec nous cette escapade n'hésitez pas.

Vous pouvez nous contacter auprès de :
Mme GERBER AU 01.64.06.07.02
Mme POINTIER au 01.64.06.12.13
Mme SELLIER AU 01.64.06.10.03

VERNEUIL'S BAND

Concert sur la place de l'église à Vaudoy-en-Brie suivi d'un défilé pour emmener tous les spectateurs au feu d'artifice. Très bonne prestation et un public très enthousiasme.

Le foyer rural et vous...

SOIREE DANSANTE

Devant le succès de notre soirée ANTILLAISE rencontré l'année dernière, le Foyer Rural a renouvelé l'expérience cette année en proposant à nouveau une soirée dansante sur le thème **SOIREE PAILLETTES** le **SAMEDI 05 AVRIL** à la salle des fêtes ; les années 80 - 90 et Disco étaient de la partie et chaque personne ayant sympathiquement mis une petite touche personnelle pour ainsi harmoniser la soirée.

BROCANTE

Notre vide-grenier annuel aura lieu dans le parc de la mairie **DIMANCHE 22 JUIN 2014.**
Le tarif, les dates et modalités d'inscription vous seront communiqués ultérieurement.

NOS ACTIVITES

Nous avons encore, cette année rencontré un vif succès dans toutes les activités sportives que nous vous proposons, et comptons plus de 400 adhérents au sein de notre association. Nous essayons de satisfaire aux mieux nos adhérents et nous vous remercions pour votre fidélité.

Nous vous rappelons la date du **GALA DE DANSE DE FIN D'ANNEE** présenté par Christine et ses élèves, qui se déroulera le **samedi 31 Mai 2014** à la salle des fêtes de Mormant.

Vous pouvez également consulter notre site internet **www.foyerruraldeverneuil77.fr**
pour toutes les activités et informations nous concernant.

A BIENTOT
L'ensemble de l'équipe du FOYER RURAL

Notre bilan de l'année 2013

Cette année fut porteuse de changement, avec le renouvellement d'une partie du bureau et garder l'expérience des anciens, qui permet ainsi de maintenir une dynamique au sein de l'association.
De plus, de nombreuses manifestations ont pu être proposées durant toute cette année

Soirée Antillaise - Buvette du 14 Juillet - Vide grenier
Différentes portes ouvertes - et le 2ème téléthon inter-associatif

Ceci nous ayant permis de récolter environ 1.500 €
et ainsi pouvoir réinvestir dans nos différentes activités.

Nous avons également créé **un site internet et activé une boite mail**, qui nous permettent plus de communiquer avec nos adhérents et faire part de nos informations.

Notre planning d'activité 2013/2014 a rencontré beaucoup de changements; nous avons amplifié l'ouverture de la salle de musculation, redécoupé les cours de danse moderne et ainsi favorisé un meilleur confort au sein des cours, et également créé 4 nouvelles activités :

BODY FITNESS (16 adherents) GYM DOUCE (13 adherents)
ZUMBA ADOS (39 adhérentes) YOGA PILATES (17 adhérents)

Un partenariat entre la FNSMR, la municipalité, le Foyer Rural et les établissements de soins a pu être mis en place et ainsi permettre la pratique du tennis de table les LUNDIS après- midi à plusieurs personnes en situation de handicap.

Suite à la création de toutes ses nouvelles activités, nous avons pu obtenir, grâce aux dossiers de demande de subvention, 1 000 € supplémentaires de la mairie, 250 € du Conseil Général et 1 200 € du FNSMR. Ceci nous permettant de maintenir un équilibre au sein de l'association et ainsi renouveler du matériel dans les activités selon les besoins de chacune d'entres elles.

Cette année 2013 a engendré un vif succès; ce qui nous incite à continuer dans nos projets et de ce fait, nous proposerons pour l'année 2014 une nouvelle soirée, un vide grenier et un 3ème téléthon accompagné d'un marché de Noël. Nous prévoyons également une nouvelle modification de planning d'activité du mercredi matin suite aux modifications des rythmes scolaires.

Je remercie l'ensemble de l'équipe du Foyer Rural pour leur investissement donné tout au long de cette année 2013.

Me FOURNIER Sabine, Présidente du Foyer Rural

Le club vélo loisirs accueille cette année plus de 84 adhérents et c'est un véritable plaisir que de se retrouver tous les dimanches matin au rond point de la mairie pour partir sur des parcours Route ou VTT. Nous participons aux différentes randonnées des clubs voisins.

cvlverneuil.com

Président : Bruno Pernelle

ACTION JEUNE DU CVL

Nos jeunes ont participé au Critérium Départemental des jeunes cyclotouristes
et au Critérium Départemental de l'Education Routière
Le dimanche 30 mars 2014 à Château Landon

Chaque jeune devait réussir des épreuves d'orientation, reproduire un parcours sur une carte de route, trouver le kilométrage correspondant et estimer le temps de trajet. Ensuite, avec la carte reproduite, il devait effectuer ce parcours (environ 30 kms) seul ou en groupe et répondre à des questions sur des balises postées à différents endroits.
Des épreuves de maniabilité, de mécanique cyclo, d'observation et reconnaissance de la nature clôturaient ces épreuves, en VTT, les mêmes tests avec un parcours en road book en plus.
19 jeunes de notre école participaient et 17 ont étés sélectionnés pour le Régional à Verneuil/Seine(78)
Félicitations !

Résultat Critérium Départemental des jeunes cyclotouristes

VTT

Julien Miklusz. 1er catégorie minime (7ème général)
Florent Thomain. 2ème catégorie minime, (12ème général)
Julien et Florent sont sélectionnés pour le Régional des jeunes cyclotouristes

Steven Dafonseca. (13ème général)
Alexandre Louvion. (14ème général)

ROUTE

Ghislain Ventre. 1er minime (7ème général)
Clément Simon. 2ème minime (17ème général)
Lucas Benevaut. 3ème minime (19ème général)
Nicolas Nalepa 1er cadet (2ème général)
Calvin Francisco. 2ème cadet (3ème général)
Julien Ventre. 3ème cadet (5ème général)
Lucas Brossard. 2ème junior (4ème générale)
Tous sélectionnés pour le Régional des jeunes cyclotouristes
Hugo Crombet. (8ème général)
Raphaël Besnard. (9ème général)
Quentin Dreano. (10ème général)
Amandine Laclare. (11ème général)
Annaëlle Simon. (12ème général)
Flavien Gastellier. (31ème général)
Thibault Dréano et Nathan Girardin. 1er benjamin en équipe (11ème et 9ème général)
Tous sélectionnés pour le Critérium Régional de l'Education Routière

**Bravo à tous nos jeunes qui sont venus régulièrement aux randonnées des clubs voisins.
En récompense de leurs bons résultats,
ils iront en vélo, passer la journée au Parc des Félins,
à Lumigny, le samedi 3 mai.**

Randonnée des 3 Châteaux

Organisée par le Conseil Général en partenariat avec le Codep 77 cyclotourisme le 13 avril 2014. Cette année, le départ et l'arrivée de la randonnée cyclo se faisaient à Verneuil face à la Mairie avec l'aide de la municipalité et du CVL. Parcours du 28 kms fléché par nos jeunes. Ils accueillaient et renseignaient les participants sur les parcours qu'ils connaissaient bien.

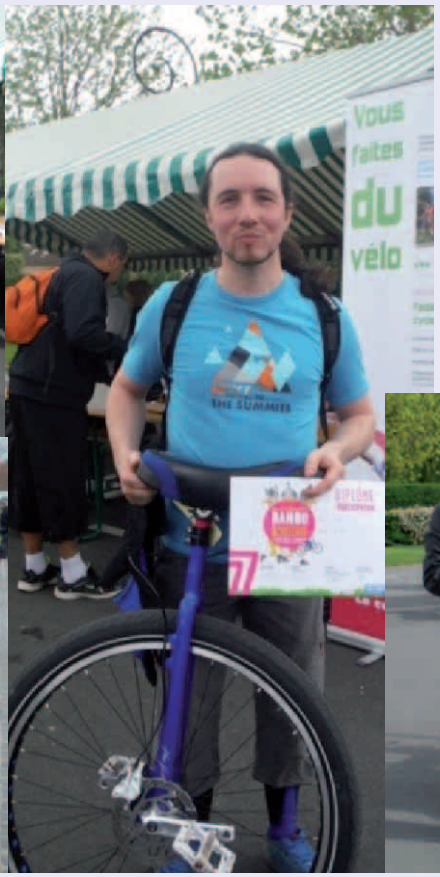

Presque 1 200 personnes ont pris le départ, place de la Mairie, pour effectuer un des 2 parcours proposés, 28 kms ou 34 kms. A l'arrivée, un diplôme et un bidon (pour les plus jeunes) étaient offert en récompense.

Le temps clément a permis à de nombreuses familles, de découvrir notre région et les patrimoines environnants avec un passage à la ferme des Epoisses, au Château de Blandy les Tours, La ferme de Mainpincien, La Collégiale de Champeaux et le Château d'Andrezel.

Prochaines manifestations

- La sud Briarde : parcours de 200 kms en Route
dans le sud de la Seine-et-Marne au départ de Verneuil (sur inscription)
Le samedi 24 mai 2014
- La 13ème randonnée Verneuillaise : randonnée route et VTT, ouverte à tous !
5 parcours route (28/65/80/103/130kms) et 4 parcours VTT (23/40/57/72 kms)
Gratuite pour les habitants de Verneuil - Inscription sur place le dimanche 29 juin 2014

- 7ème place de Milan LEBOUCQ
au championnat 77 minimes

- Participation des benjamins aux rencontres
inter club à Boissise le Roi et Moissy Cramayel

- Qualification d'Alexis PITOU,
Noan MARTINEZ,
Cassandra AYMAR CHAMPAGNAC,
Matteo AYMAR CHAMPAGNAC,
Laurie LABAILLE et Clélia PERSON
pour les championnats 77 benjamins
qui auront lieu les 17 et 18 mai 2014 au MEE sur SEINE.

UNION SPORTIVE MUNICIPALE VERNEUILLAISE

Voici le nouveau Bureau pour la saison 2014-2015,
élu lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 23 mai 2014 :

Président : M Fabrice BARBERAN
Vice-Président : M Frédéric LOMEL
Secrétaire : M Jacques ANDRIEU
Secrétaire adjointe : Mme Catherine CRAPET
Trésorier : M Jean Claude MENTEC
Trésorier adjoint : M Guy VIEVAL

A l'heure où nous imprimons, il reste des matchs à jouer !

Les classements vous seront communiqués
dans le prochain Bulletin Municipal.

Le loto de l'Amicale des Fleurs s'est déroulé le 27 avril 2014. Il y avait 76 participants dont 73 verneuillais. Nous avons passé un agréable moment et de nombreux participants sont repartis avec un ou plusieurs lots. Les enveloppes gagnantes ont remporté un vif succès.

Les membres de l'association remercient les participants pour leur présence à cet après-midi joyeux et studieux.

Bonjour à tous,

La troupe "Les Not's en Folies" tenait tout d'abord à vous remercier d'être venus si nombreux à nos représentations du 3 et 10 mai dernier. Tous ces applaudissements, sourires, rires et acclamations, nous vont droit au cœur. Et nous espérons que le spectacle vous a plu…

D'autre part, si vous aimez le théâtre et la chanson, notre troupe organise ses prochaines auditions le SAMEDI 29 JUIN 2014 à partir de 15h30. Elles auront lieu à côté de la bibliothèque municipale, rue Lamartine, où nous répétons habituellement. Alors encore une fois, si vous désirez passer de bons moments, à rire, chanter et danser, venez simplement auditionner… Aucun critère d'âge n'est requis, ni même de critère de style ou toute autre chose….

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter :
djmj77@wanadoo.fr - 06.03.20.57.87
(La Présidente, Josiane Decarpigny),
caretti.alexandre@hotmail.fr - 06.67.25.09.50
(Le secrétaire, Caretti Alexandre)

Kermesse 2014

La météo n'aura pas encore été de notre côté cette année ! Mais qu'importe ! Le plus important n'est pas là. Partager des moments très conviviaux avec l'ensemble des membres qui participent à la préparation et au montage des stands, vivre des d'échanges très sympathiques et souvent très riches avec les personnes qui aident pour fournir nos stands en lots divers, offrir des instants d'amusement à tous ceux qui nous font le bonheur d'honorer notre kermesse de leur présence, voir briller les yeux des enfants lorsqu'ils gagnent un lot, ou tout simplement un bonbon de consolation. Voilà beaucoup de grands bonheurs que la pluie ne pourra jamais nous enlever.

Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, chacun à sa façon, auront contribué à ce bel évènement.

Merci

Amicalement,

Jacques Devignot

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

PERMANENCES
du
CONCILIATEUR de JUSTICE
Du Canton de Mormant

Reçoit sur rendez-vous :

➔ **En Mairie de Mormant,**

deux mardis par mois, *(sauf périodes de congé et modifications en fonction des circonstances)*

De 14 h 00 à 17 h 00

Tél : 01 64 42 53 00

➔ **Au PALAIS de JUSTICE de MELUN:**

2 avenue du Général Leclerc, Melun

(à proximité de la gare)

Tél : 01 64 79 83 00

Le rôle du conciliateur de justice est de trouver des accords entre les parties rencontrant des conflits, ouvrant des contentieux au civil devant le juge d'instance, et principalement le juge de proximité : voisinage, commercial, droit de la propriété, droit de la consommation… Il n'a pas à connaitre les affaires dont le montant de la réparation dépasse 10 000 €, qui sont du ressort du Tribunal de Grande Instance, ni les affaires qui sont du ressort d'une autre juridiction, pénales, familiales, affaires sociales…
La procédure est gratuite.
Il tient des permanences régulières en mairie de Mormant, environ deux fois par mois, ainsi qu'avec ses collègues au Tribunal d'Instance de Melun.

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

PROGRAMME « TOUS EN VACANCES EN SEINE-ET-MARNE »

en faveur des familles et des jeunes en petits groupes encadrés

Le Département de Seine-et-Marne développe, dans le cadre de sa politique en faveur du tourisme pour tous, l'opération « Tous en vacances en Seine-et-Marne » sur la période été 2014-2015, avec pour objectifs :

- De faire découvrir ou redécouvrir les bienfaits des vacances à des publics éloignés de la pratique touristique
- De donner l'envie de partir ou repartir en vacances sur une destination de proximité
- De valoriser les atouts du territoire seines-et-marnais
- De lever les freins financiers au départ en vacances

Cette opération départementale, portée par Seine-et-Marne Tourisme (l'Agence de Développement et de Réservation Touristique de Seine-et-Marne, appelée SMT), est conduite dans le cadre d'un partenariat conclu entre le Département de Seine-et-Marne, l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) et la Région Ile de France.

Pour quels publics ?

Ce dispositif d'aide au départ en vacances s'adresse à des personnes résidant en Seine-et-Marne, correspondant à deux catégories « cibles » :

- Des familles éloignées de la démarche en vacances, n'étant jamais parties en vacances ou n'étant pas parties depuis plusieurs années
- Des jeunes de 18-25 ans éloignés de la démarche en vacances, n'étant jamais partis en vacances ou n'étant pas partis depuis plusieurs années. Dans le cadre de cette opération, les jeunes pourront bénéficier d'offres de séjours uniquement au sein de petits groupes « encadrés » (présence permanente d'un ou 2 éducateur(s) durant le séjour et 4 jeunes maximums par petit groupe).

a) Critères d'éligibilité pour la cible « familles »

Les critères d'éligibilité de la cible « familles » au dispositif sont les suivants :

- Des familles résidant en Seine-et-Marne
- Des familles n'étant jamais parties en vacances ou n'étant pas parties depuis plusieurs années
- Des familles peu mobiles qui ont des difficultés à quitter leur environnement, à se projeter dans un autre lieu, sans l'accompagnement et le format de séjour « packagé » ici proposés
- Des familles connaissant des difficultés économiques et sociales touchées par la précarité
- Des familles pour lesquelles les vacances peuvent s'inscrire dans un projet de soutien à la parentalité. Il peut s'agir de familles suivies par une MDS au titre d'un accompagnement préventif, de familles dont les enfants sont confiés au service de l'ASE, de familles qui bénéficient d'une mesure éducative (bénéficiant par exemple d'une aide éducative à domicile) ou encore de familles hébergées dans un CHRS (accueil mère/père + enfants notamment)

Il est précisé que ces critères ne sont pas cumulatifs (les 2 premiers critères sont néanmoins obligatoires) et qu'il est de la responsabilité des structures sociales de s'assurer de la parfaite éligibilité des familles au dispositif.

b) Critères d'éligibilité pour la cible « jeunes »

- Des jeunes résidant en Seine-et-Marne
- Des jeunes suivis et encadrés par des éducateurs (petits groupes composés de 4 jeunes maximums pour 1 ou 2 éducateur(s))
- Un départ faisant l'objet d'un réel projet éducatif, construit par l'éducateur et le petit groupe de jeunes, avec des objectifs sur l'ouverture, la vie de groupe, l'autonomisation, la responsabilité, les échanges,…
- Des jeunes présentant des difficultés économiques, bénéficiant de budgets précaires

Le projet autour de la cible « jeunes » étant mené à titre expérimental pour cette première année, l'accueil se limitera à 10 groupes de jeunes encadrés.

Il est précisé que ces critères ne sont pas cumulatifs (les 3 premiers critères sont néanmoins obligatoires) et qu'il est de la responsabilité des structures sociales de s'assurer de la parfaire éligibilité des groupes de jeunes au dispositif.

Les types d'offres de séjours proposées :

Les offres de séjours proposées par des professionnels hébergeurs seine-et-marnais remplissent les conditions suivantes :

- Concerner les vacances scolaires d'été, de Toussaint ou de Noël 2014
- Etre adaptées à des groupes d'individuels (familles ou petits groupes de jeunes encadrés dans ce cadre) regroupés : le programme du séjour proposé doit concerner l'ensemble des personnes inscrites au séjour
- Pour les séjours « familles », concerner au minimum 4 familles par séjour
- S'adresser à l'une des 2 cibles du dispositif, les familles ou les petits groupes de jeunes encadrés

Deux types de séjours sont proposés :

Offre 1 : 8 jours / 7 nuits « tout compris »

La durée des séjours est de 8 jours / 7 nuits, du samedi au samedi : arrivée en fin d'après-midi, départ après le petit-déjeuner.
Le prix du séjour comprend obligatoirement :

- Des hébergements pour 2 à 6 personnes, soit en unité individuelle (roulottes, mobil homes, chalets, tentes aménagées,…), soit en chambre dans un hébergement collectif
- La pension complète (petits-déjeuners, déjeuners sur site ou paniers repas, diners), boissons comprises
- La fourniture des draps, lits et ménage faits à l'arrivée
- Le ménage de fin de séjour
- Un programme d'activités, sur place ou à proximité :
  - Au minimum une activité sportive ou culturelle par jour, encadrée par le professionnel hébergeur ou par un prestataire habilité
  - Si possible, une ou plusieurs animations en soirée pendant le séjour
- Le transport entre le site d'hébergement et le(s) site(s) d'activités lorsque le programme du séjour comprend des activités à l'extérieur
- L'encadrement du groupe reconstitué par un ou plusieurs animateurs dédiés au groupe, présent à chaque instant du séjour, OU par un coordinateur détaché sur certains moments du séjour (temps de vie quotidienne, transitions entre activités), et qui sera le référent du groupe durant le séjour
- Tous les frais administratifs (frais de dossier, adhésion, commission…)
- La taxe de séjour

Tarif : entre 350 et 520 € TTC par personne tout compris

Le prix ne comprend pas :

- le transport entre le domicile et le lieu de séjour, avant et après le séjour

Offre 2 : 5 jours / 4 nuits « tout compris »

La durée des séjours est de 5 jours / 4 nuits, soit en semaine, soit intégrant un week end : arrivée en fin d'après-midi, départ après le petit-déjeuner.
Le prix du séjour comprend obligatoirement :

- Des hébergements pour 2 à 6 personnes, soit en unité individuelle (roulottes, mobil homes, chalets, tentes aménagées,…), soit en chambre dans un hébergement collectif
- La pension complète (petits-déjeuners, déjeuners sur site ou paniers repas, diners), boissons comprises
- La fourniture des draps, lits et ménage faits à l'arrivée
- Le ménage de fin de séjour
- Un programme d'activités, sur place ou à proximité :
  - Au minimum une activité sportive ou culturelle par jour, encadrée par le professionnel hébergeur ou par un prestataire habilité
  - Si possible, une ou plusieurs animations en soirée pendant le séjour
- Le transport entre le site d'hébergement et le(s) site(s) d'activités lorsque le programme du séjour comprend des activités à l'extérieur
- L'encadrement du groupe reconstitué par un ou plusieurs animateurs dédiés au groupe, présent à chaque instant du séjour, OU par un coordinateur détaché sur certains moments du séjour (temps de vie quotidienne, transitions entre activités), et qui sera le référent du groupe durant le séjour
- Tous les frais administratifs (frais de dossier, adhésion, commission…)
- la taxe de séjour

Tarif : entre 180 et 380 € TTC par personne tout compris

Le prix ne comprend pas :

- le transport entre le domicile et le lieu de séjour, avant et après le séjour

Le cout du séjour par famille est pris en charge par le Département, l'ANCV et la Région à hauteur de 80%.
Sur les 20% restant à la charge des familles :

- Une implication financière minimum et forfaitaire est demandée, d'une valeur de 50 euros TTC par famille, quel que soit le type de séjours choisi (court séjour ou semaine) et le nombre de personnes composant la famille. Pour ce qui est de la cible « groupe de jeunes encadrés », il est demandé l'identification d'un payeur unique pour le compte de tous les membres du groupe, si possible la structure sociale encadrante. Le cout du séjour, par groupe de jeunes encadré par un éducateur, est pris en charge par le Département, l'ANCV et la Région à hauteur de 80%. Cela vaut pour tous les membres du groupe, y compris pour l'éducateur.

Sur les 20% restant à la charge du groupe de jeunes :

- Une implication financière minimum et forfaitaire est demandée, d'une valeur de 50 euros TTC par groupe de jeunes, quel que soit le type de séjours choisi (court séjour ou semaine) et le nombre de personnes composant le groupe de jeunes

Les familles et les jeunes intéressés par ce dispositif sont invités à prendre contact avec l'accueil de la mairie de Verneuil L'Etang.

VERNEUIL ENSEMBLE

Bonjour, à l'aube de ce nouveau mandat, l'équipe Verneuil ensemble vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée lors des élections de mars. Forts de l'expérience des uns et de la fraîcheur des autres nous avons déjà pris en charge les dossiers sous les directives de notre Maire Christian Cibier.

Comme annoncé, le travail collaboratif a été engagé avec les vingt-trois verneuillaises et verneuillais que vous avez élus. L'expression de la diversité sera à l'ordre du jour dans les différentes commissions et au conseil municipal.

Les premières commissions ont déjà eu lieu. Dans les différents syndicats intercommunaux nos délégués se sont impliqués dans les équipes de direction pour défendre les intérêts de notre village.

C. Martinet
Equipe Verneuil Ensemble

VERNEUIL DE DEMAIN

Groupe d'opposition « Verneuil de demain »
Verneuillaises, Verneuillais,
Nous remercions tous les électeurs et toutes les électrices qui nous ont apporté leur confiance en votant pour la liste « Verneuil de demain ».

Nous sommes fiers de notre résultat qui a permis de mettre en ballotage au second tour la liste du maire sortant.

Vos suffrages ont permis l'élection de 5 représentants de notre liste. Ceux-ci s'attacheront à veiller à la défense de vos intérêts durant les 6 ans à venir.

Nous sommes heureux de vous présenter vos élus qui auront l'honneur de vous représenter au Conseil municipal et dans toutes les commissions.

- Mr Richard BOYER
- Me Véronique GONDOUIN
- Mr Georges TOUALY
- Me Pascale VAUDABLE
- Mr Daniel PERARD

Dans le prochain bulletin municipal nous vous communiquerons l'adresse de notre nouveau blog ainsi que le lieu, les jours et heures de nos permanences où nous aurons le plaisir de vous recevoir.

Verneuil Constructions 77
Nicolas Hurez

MAÇONNERIE GENERALE
Rénovation - Isolation - Couverture

29 B, rue Arthur Chaussy
77390 Verneuil l'Etang
Fax : 01 64 25 61 78

Tél. : 01 64 06 17 87
Portable : 06 15 11 36 25
verneuilconstructions77@orange.fr

A.D.S Petit
Assistance Dépannage Service
INSTALLATION - TRANFORMATION - DÉPANNAGE
CHAUFFAGE • PLOMBERIE • SANITAIRE • RAMONAGE
Contrat entretien de chaudière GAZ/FIOUL
• ENERGIES RENOUVELABLES
Agréé Qualisol
E-mail : Patrick.petit66@wanadoo.fr - SIRET : 450 404 058 00015
5 bis, rue du Paradis 77720 AUBEPIERRE
Tél. : 01 64 06 50 54 Fax : 01 64 06 87 33

NetMakers
SERVICES – IMPRESSION – INFORMATIQUE

BUREAUTIQUE M

Distributeur agréé
Canon®
SHARP

VENTE ET MAINTENANCE
Photocopieur
Télécopieur
Informatique
Consommables
Service après-vente

9 boulevard Georges Méliès • Immeuble Le River • 94 350 Villiers sur Marne
Tél : 0 826 96 96 26 • Fax : 0 821 61 55 66 • www.netmakers.fr

NOUVEAU LAVAGE AUTO !
A GUIGNES
ELITE WASH LAVAGE AUTO
Brosses Anti rayures
HORAIRES DE PRÉSENCE : Tous les jours de10h-12h00 et de 15h30 à 19h
5 € OFFERT POUR L'ACHAT D'UNE CLEF DE LAVAGE RECHARGEABLE*
NETTOYAGE INTÉRIEUR SUR RDV : 07 81 36 46 36
* sur présentation du Bulletin Municipal

Carrefour market
Station esssence
ELITE WASH

MORMANT ← N19 ← Rue de Troyes ← GUIGNES

CHRIS'FLOR
FLEURISTE INTERFLORA
Toutes Compositions Florales
Objets de décorations
Livraisons gratuites et assurées le lundi
Galerie Marchande
77390 Verneuil l'Etang

Aux Boucles de Jade
Coiffure mixte
L'OREAL -REVLON
Ctre Cial rue Marcel Sembat
77390 Verneuil l'etang
01 64 06 30 67
avec ou sans rendez-vous

SARL IDEES CREATIONS
De vos envies à la réalisation
Mr Bourdiaux / Mr Doyen
Menuiserie/Charpente/Placot
Amgt. combles/Pose cuisine
8 allée des Bouleaux
77390 Verneuil l'Etang
0665423153 / 0659397696
ideescreations@hotmail.fr
page FACEBOOK idees creations

La Niflette
RESTAURANT
TRAITEUR
Cuisine traditionnelle
37,rue de la Gare
77390 VERNEUIL L'ÉTANG
TÉL : 01 64 06 29 28 - FAX : 01 64 06 11 75

I@D France
Une Vision Moderne de l'Immobilier
www.iadfrance.com
Bastien DOYEN
Conseiller en Immobilier
Mobile : +33(0) 6 38 97 82 99
E-mail : bastien.doyen@iadfrance.fr
Adresse : 8 Allée Des Bouleaux
77390 Verneuil l'Etang
France

Auto école contact
C.C. Leader price
77390 Verneuil l'étang
Agr. E1207718610
tél: 01.64.42.39.72
autoecolecontact123@orange.fr

DiStri Services
Hygience Sélection
Distribution de produits d'hygiène et matériel d'entretien professionnel
Chemin des Noues
77 540 VILBERT
Tél : 01.64.07.76.41 / Fax : 01.64.07.76.95

Le garage vient à vous
MEDINA Marco
MÉCANIQUE À DOMICILE
MAD
Tél. : 01.64.42.39.05 / 06.12.75.41.02
E.Mail : medina.marco@hotmail.fr

rvtp
RÉSEAU VOIRIES TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
" ET VOS EXTÉRIEURS DEVIENNENT UN LIEU DE VIE "
Ferme de La Motte - Route de Melun
77580 COUTEVROULT
Travaux de VRD - travaux extérieurs - Collectivités ou Particuliers
Tél. : 01 60 04 98 26 - Fax 01 60 42 21 11

ABCC
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT
35 RUE DE L'EGALITÉ
77390 VERNEUIL L'ETANG
Tél. : 06 07 32 00 99 - Fax : 01 64 25 15 33